

Avis de constitution

SOCIETE « KOBAMA COMMUNICATION SARL »

Siège ABIDJAN ADJAME MARCHÉ GOURO NON LOIN
DE LA GARE SBTA, Lot 10, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 15/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOBAMA COMMUNICATION SARL

»

Objet : Communication, Reportages, Films institutionnels, couvertures médiatique, communication de veille, pôle de Communication, Films publicitaires, animation, maître de cérémonie, montage audio(mixage), flyers-logo, élaboration de mémo/pressbooks, dossier de presse, communiqué de presse, organisation de conférence de presse, organisation de point-presse, Divers

La participation directe ou indirecte de la société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ADJAME MARCHE GOURO NON LOIN DE LA GARE SBTA, Lot 10, Ilot 02

Dirigeant(s) M KONE SEYDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06038 du 18/06/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36387/GTCA/RC/2024 du 18/06/2024

